



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Revendications infirmiers libéraux

Question écrite n° 16994

Texte de la question

Mme Sandrine Dogor-Such appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les revendications actuelles des infirmiers libéraux. Leur rémunération n'a en effet pas évolué depuis plus de 15 ans, alors que leurs frais fixes ne cessent de monter. C'est pourquoi, devant l'augmentation du prix de l'essence par exemple, certains infirmiers renoncent à se rendre chez des patients. Cette situation s'avère dramatique, notamment dans les territoires ruraux. Leurs revendications d'aujourd'hui sont donc légitimes et on doit les écouter car ils sont un rouage essentiel du système de santé. Ils demandent une revalorisation de leurs actes, une meilleure indemnité kilométrique et la reconnaissance de la pénibilité de leur travail. Elle l'interroge donc pour savoir quelles mesures elle compte enfin prendre en faveurs des infirmiers libéraux.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Dogor-Such](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16994

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2773

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)